

BOISSEUIL - MAIRIE

Service de Contrôle de Légalité

Acte n° : 2024_02_16

avec 0 pièce(s) jointe(s)

Date de décision : 14/03/2024

Objet : Convention de partenariat entre la commune de Boisseuil et l'association du tour du Limousin organisation concernant l'accueil du tour du Limousin 2024

Nature : Délibérations

Matière : Autres domaines de compétences - Autres domaines de compétences des comm

Date de télétransmission : 15/03/2024

Agent de transmission : Stéphanie CHAVAROC

Acte : 2024_02_16.pdf

Annexes :

Transmis par les services de la plate-forme MAGITEL-CL

12, rue des Petits Ruisseaux, 91370 Verrières Le Buisson +33 1 69 53 68 68 www.telino.com



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Accusé de Réception

LA PREFECTURE

DEPARTEMENT 087

Identifiant de l'acte : 087-218701902-20240314-2024_02_16-DE

Date de réception de l'acte par la Préfecture : 15/03/2024

COMMUNE DE BOISSEUIL

**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL (Haute-Vienne)**

Nombre de Conseillers
en exercice : 23
Présents : 17
Votants : 23

L'an deux mille vingt-quatre, le 14 mars, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de M. Philippe JANICOT.

Date de convocation du Conseil Municipal : 8 mars 2024

PRESENTS : Mme BEAUGERIE Delphine, M. BIAD Brahim, Mme BOURGEOIS Annick, Mme BRAILLON Eliane, Mme HAY Salomé, M. JANICOT Philippe, M. LARROQUE Joël, Mme MOREAU Aurore, M. SAUVAGNAC Bernard, M. TOURNIEROUX Vincent, M. VALADON Thierry, M. VILLAUTREIX Joël, Mme WISSOCQ Mathilde, Mme ASTIER Martine, M. BOURDOLLE Philippe, Mme DEBAYLE Michèle, M. ZBORALA Bernard.

ABSENTS : Mme BOUCHON Véronique (Pouvoir à Mme WISSOCQ Mathilde), Mme COQUEL Laure (Pouvoir à Mme MOREAU Aurore), M. DOUDARD Christian (Pouvoir à M. TOURNIEROUX Vincent), Mme MOUMIN Manon (Pouvoir à M. JANICOT Philippe), M. NARAIN Gino (Pouvoir à Mme BOURGEOIS Annick), M. EJNER Pascal (Pouvoir à M. ZBORALA Bernard).

Secrétaire de séance : M. Bernard ZBORALA

16. Convention de partenariat entre la commune de Boisseuil et l'association du tour du Limousin organisation concernant l'accueil du tour du Limousin 2024.

Le départ de la première étape de l'édition 2024 du tour cycliste du Limousin-Périgord-Nouvelle Aquitaine, qui aura lieu le mardi 13 août, se déroulera sur la commune de Boisseuil.

A ce titre, il est nécessaire de signer une convention avec l'association du tour du Limousin organisation afin de déterminer les engagements réciproques dans le cadre de cette première étape.

Dans ce cadre, la commune s'engage à verser avant le départ de l'épreuve, à l'association tour du Limousin organisation une subvention d'un montant de 5 000 € au titre de la participation à la prise en charge des frais d'installation du village départ.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- **d'autoriser le Maire à signer la convention avec l'association tour du Limousin organisation ainsi que tout document devant intervenir dans ce cadre,**
- **d'imputer les dépenses sur les articles prévus au budget principal de la commune de Boisseuil.**

VOTE 23	POUR 18	CONTRE 0	ABSTENTION 5
----------------	----------------	-----------------	---------------------

Fait et délibéré en Mairie
Les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures
Le Maire,
Philippe JANICOT



